



Acte n° 2022C202

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DECEMBRE 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45
Présents : 29
Pouvoirs : 11
Votants : 40

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 08/12/2022

Le 15 décembre 2022, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Daniel DOMPOINT, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Patrick NABETH, Marc PECHOUX, David POMMIER, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Carole VIGNON.

Absents excusés : Fablen BIHLER, Emilie BERTHOLON (Pouvoir David POMMIER), Laëtitia BORDELIER (Pouvoir Richard SIMMINI), Patrick CHARRONDIERE (Pouvoir Cécile BAUDOUX), Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Brigitte KLEIN (Pouvoir Gilles GARNIER), Amna LEGHNIDER, Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Patrick CHARRONDIERE), Corinne MARTIN GAJAC (Pouvoir Frédéric VALLOS), Michèle NUGUET (Pouvoir Jean-François CHANTELOUBE), Richard PACCAUD (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Stéphanie PALLIER, Sylvie PERMEZEL (Pouvoir Didier ALBAN), Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN), Gérard PORRETTI (Pouvoir Stéphane BERTHOMIEU).

Secrétaire de séance : Bernard REY.

OBJET : CULTURE-PATRIMOINE – Pays d'Art et d'Histoire – Demande de subvention auprès de l'Etat (Direction régionale des affaires culturelles).

M. Marc PECHOUX, Président, rappelle que la mise en œuvre du label Pays d'art et d'histoire fait l'objet d'une convention avec le Ministère de la Culture et de la Communication (DRAC) qui prévoit le financement d'actions de médiation structurantes.

L'année 2023 permettra de poursuivre les actions de valorisation et de médiation du patrimoine et de l'architecture mises en œuvre sur l'ensemble de la communauté de communes.

Les dépenses seront réparties de la manière suivante :

- Programmation culturelle annuelle : ateliers créatifs jeune public et adultes, animations dans le cadre des journées européennes du patrimoine et des journées nationales de l'architecture, journées européennes des métiers d'art, 10 ans de la Passerelle, visites laissez-vous conter etc...
- Poursuite de la formation des guides conférenciers.
- Création d'outils pédagogiques pour les scolaires.
- Edition de documents sur les différentes manifestations patrimoniales (JEP, JEMA, JNA, brochure scolaire), de médiation sur les sites (focus, guides de visite...) et rendez-vous du Pays d'art et d'histoire (2 exemplaires par an).

Le coût de ces actions pour 2023 est estimé à 34 000 €.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 01/12/2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la programmation 2023 des actions suivantes dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire ainsi que leur plan de financement :

ACTIONS	DEPENSES HT	FINANCEMENT DRAC
Programmation culturelle	12 000	6 000
Formation	2 000	1 000
Création d'outils pédagogiques	3 000	1 500
Edition de documents de communication	17 000	8 500
Total	34 000	17 000
<i>Reste à charge CCDSV</i>	<i>17 000</i>	

- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits au Budget principal 2023.

Fait à Trévoux, le 15/12/2022

Le Secrétaire de Séance,
Bernard REY



Affichage sous format électronique :

20 DEC. 2022

Le Président,
Marc PECHOUX

